

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

Des travailleurs forestier en meilleur forme	2
Les multiples vertus de la verge d'or	2
Autre défaite des Etats-Unis dans le conflit du bois d'œuvre	3
Des anneaux géants sont présents dans les forêts d'Abitibi	3
Importance des activités récréatives liées à la nature	4
Colloques et activités	4
Les Midis de la foresterie de l'UQAT	4

LE CTRI EST MAINTENANT UN CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE



Félicitation à la direction dont les efforts soutenus ont permis l'obtention de la reconnaissance.

Le CTRI est reconnu comme CCTT

Le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a reçu, le 24 août dernier, le statut officiel de Centre collégial de transfert technologique (CCTT).

Les CCTT assurent des activités de recherche appliquée et de développement, d'aide technique et d'information à l'entreprise et collaborent à l'implantation de nouvelles technologies et à la mise sur pied de projets d'innovation.

Quatorze personnes oeuvrent pour le CTRI sur des projets représentant

un chiffre d'affaire annuel de 1,4 millions de dollars. Ces spécialistes travaillent en étroite collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et les Commissions scolaires de la région.

En devenant le trentième CCTT du Québec, le CTRI bénéficiera d'un budget annuel de fonctionnement de 150 000 \$ pour les trois prochaines années. De plus, les entreprises qui confieront des contrats de recherche au CTRI pourront désormais, grâce à la reconnaissance du centre, bénéficier d'un crédit d'impôt de 50

% de la valeur de ce contrat. En effet, le CTRI devient par conséquent un centre de recherche public agréé pour les crédits d'impôts majorés de recherche et développement et d'adaptation technologique remboursable aux entreprises qui utilisent ses services.

Rappelons que le réseau des CCTT se développe depuis une vingtaine d'années dans les collèges et permet aujourd'hui de couvrir les domaines industriels et technologiques dans douze régions du Québec. ■

Des travailleurs forestiers en meilleure forme

De plus en plus d'entreprise mettent en œuvre un programme de santé axé sur la prévention, le dépistage précoce des maladies et l'adoption de saines habitudes de vie.

C'est le cas de la Société d'exploitation des ressources de la Neigette (SERN) qui a mis en place un programme d'entraînement pour ses travailleurs forestiers, ce qui ne s'était jamais fait au Canada.

« Certains se disaient épuisés après une journée en forêt, surtout en début de saison. C'est qu'au lieu de se mettre en forme pour travailler, certains comptaient sur leur travail pour être en forme », explique Da-

niel Bélanger, ingénieur forestier à la SERN.

Au début du printemps, les travailleurs ont donc été conviés

à participer à un programme d'entraînement d'une durée de huit semaines. Sur les 80 travailleurs forestiers de la SERN, une trentaine ont accepté l'invitation.

Ils ont aussi bénéficié des conseils d'une diététiste pour adopter une alimentation mieux équilibrée en fonction des efforts qu'ils ont à four-



nir chaque jour. « La plupart des travailleurs se contentaient de sandwiches au jambon, de gâteaux et de boissons gazeuses à l'heure du lunch. Il ne fallait pas s'étonner qu'ils connaissent des baisses d'énergie », dit M. Bélanger.

Les résultats ont dépassé les attentes. En améliorant leur condition physique, les participants, qui sont des travailleurs à forfait, ont fait des gains de productivité. À la mi-saison, ils ont réussi à éviter des blessures parce qu'ils étaient moins fatigués. ■

Source : Article « Quand l'entreprise veille à la santé de ses employés » paru dans *Les Affaires*, le 7 août 2004, p. 28

Les multiples vertus de la verge d'or



La verge d'or tire-rait son nom latin *Solidago*, qui signifie « je rends entier » ou « je consolide », de sa réputation à favoriser la guérison des plaies.

Il y a environ 125 espèces de verges d'or en Amérique du Nord. Selon les espèces, elle occupe divers habitats. Au Québec, on retrouve 18 espèces dont la plus commune est *Solidago canadensis*.

On connaît peu d'emplois culinaires à la verge d'or car sa saveur fortement aromatique est plutôt désagréable. Par contre, le miel de verge d'or est l'un des plus communs en Amérique du Nord. Comme c'est le cas pour tous les types de miel, il

conserve une partie des principes actifs de la plante et peut donc jouer un rôle non négligeable dans l'organisme.

La verge d'or est considérée comme stimulante, sudorifique, tonique et apéritive. Elle aurait aussi la capacité de soigner les rhumes, les affections pulmonaires et les nausées. Elle a également servi à soigner la diarrhée notamment chez les enfants qui percent des dents. Toutefois, elle a surtout été employée pour traiter les affections rénales de toute sorte. Il s'agirait d'ailleurs d'une des meilleures plantes pour fortifier le système rénal.

Riche en flavonoïdes, la verge d'or est utile dans le traitement des varices. À ce titre, elle entre dans la composition de plusieurs spécialités pharmaceutiques.

Les Amérindiens l'utilisaient pour soigner divers maux. Les Zunis soignaient leur mal de gorge en mastiquant les fleurs et en avalant le jus. Les Alabamas, quant à eux, employaient les racines en cataplasme contre le mal de dents. Dans de nombreuses tribus, l'infusion des fleurs et des feuilles servait à soulager la fièvre et les douleurs de poitrine. Pour ce qui est des Meskwakis, ils préparaient une lotion qu'ils employaient contre les piqûres d'abeilles.

Comme bien d'autres plantes, la verge d'or pourrait s'avérer utile contre certains types de cancer. En effet, on a découvert dans l'espèce *Solidago canadensis* deux polysaccharides qui ont montré des propriétés antitumorales. ■

Source : Bulletin du réseau Proteus paru le 21 août 2004 sur le site internet : www.reseauproteus.net/fr/Solutions/HerbierMedicinal/

Autre défaite des États-Unis dans le conflit du bois d'œuvre

Le ministère du Commerce des États-Unis a réduit le taux des droits compensatoires sur les exportations de bois d'œuvre du Canada à 7,8 % à la suite de la seconde révision imposée par un tribunal de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

En 2003, les États-Unis avaient imposé un taux compensatoire de 18,8 % qui a été ramené à 13,2 % en janvier

2004. Selon Mark Bishop, de RBC Marchés des capitaux, les industriels canadiens pensent que ce taux pourrait être abaissé davantage. Toujours selon M. Bishop, l'absence de dommages infligés à l'industrie américaine des exportations constatée par l'ALENA et le faible niveau de subvention donnent aux producteurs canadiens de bons arguments pour gagner leur bataille juridique. ■

Source : Article « Autre défaite des États-Unis dans le conflit du bois d'œuvre » paru dans *Les Affaires*, le 7 août 2004, p. 53

Des anneaux géants sont présents dans les forêts d'Abitibi

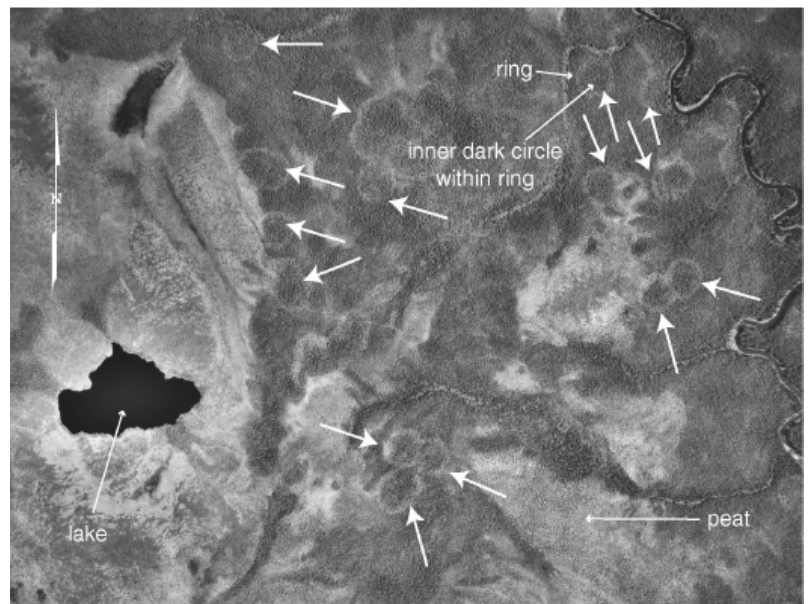
En analysant les photos aériennes de la région de l'Abitibi, la Commission géologique du Canada y a découvert plus de 800 anneaux pâles dans des peuplements d'épinettes noires. Bien que la majorité de ces anneaux soient présents entre le 49e et le 50e parallèle, certains d'entre eux ont été observés au sud du 48e parallèle.

Le grande majorité des anneaux sont localisés dans des peuplements d'épinette noires mais on en retrouve quelques uns dans des peuplements de sapin baumier et de mélèze laricin. Ils sont généralement parfaitement circulaires et leur diamètre moyen, en Abitibi, est de 310 m.

La couleur pâle observée sur les photos aériennes est due à la faible densité arborescente des anneaux. En effet, ceci crée une ouverture dans le couvert forestier, ce qui permet au sous-couvert d'être vu, d'où le contraste de couleur.

Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer l'origine de ces anneaux. Toutefois, celle qui a retenu l'attention est l'hypothèse selon laquelle les anneaux proviendraient d'un champignon ayant un patron de croissance radial. Dans ce cas, les anneaux présenteraient une expansion radiale. Dans le cas où les anneaux tiraient leur origine d'un mécanisme géologique ou géomorphologique, ils seraient statiques.

Pour déterminer l'origine de ces anneaux géants, sept d'entre eux ont été échantillonnés afin de déterminer si la structure et la composition de la végétation sont statiques où si elles évoluent selon un patron radial. Aucun gradient d'âge n'a été observé dans les épinettes formant ces anneaux, ce qui amène à la conclusion que les anneaux n'ont pas d'expansion radiale. Toutefois, les résul-



tats indiquent que la baisse de productivité et de densité des épinettes est causée par une humidité excessive dans le sol.

L'analyse de la topographie, de l'épaisseur de la couche organique et de l'altitude du substrat minéral ont démontré l'existence d'une dépression minérale sous l'anneau. Cette dépression, dans un environnement comme celui-ci où la nappe phréatique est près de la surface, piège les eaux de surface, ce qui cause une humidité excessive du sol. Ceci a pour effet de prévenir l'établissement de l'épinette noire dans les anneaux.

Il est donc possible de conclure que les anneaux géants présents dans notre région sont causés par des phénomènes géologiques ou géomorphologiques. Cependant, les raisons permettant d'expliquer l'origine des dépressions sont inconnues. ■

Source : Giroux, J.-F., Bergeron, Y. et J. Veillette. 2001. Dynamics and morphology of giant circular patterns of low tree density in black spruce stands in northern Quebec. *Can. J. Bot.* 79 : 420-428.



Importance des activités récréatives liées à la nature

L'Abitibi-Témiscamingue est reconnue pour la qualité de l'expérience offerte aux amateurs de la nature. C'est sans aucun doute pour cette raison qu'un grand nombre de résidents de la région exerce des activités récréatives liées à la nature. En effet, 15 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue pratique la chasse et les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement (observation d'animaux, photographie, ornithologie, etc.). Les activités les plus exercées par les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue sont la pêche et celles de plein air (randonnée pédestre, ski de fond, etc.) avec des proportions respectives de 30 % et 35 %.

	CHASSE	PÊCHE	INTÉRÊT FAUNIQUE	PLEIN AIR
NOMBRE D'ADEPTES	21 624	40 868	21 972	51 713
NOMBRE MOYEN DE JOUR D'ACTIVITÉS PAR ADEPTE	18	19	17	17
DÉPENSES ANNUELLES MOYENNES PAR ADEPTE (\$)	1 711	1 184	250	736
DÉPENSES ANNUELLES TOTALES (M\$)	37,0	48,4	5,5	38,1

Sources : Bulletin l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Septembre 2004. Disponible au www.observat.qc.ca

Colloques et activités

-  **11^e Congrès annuel de l'Association québécoise de la gestion de la végétation (AQGV)**
Quand et où : 20 au 21 octobre 2004 à Mont Tremblant.
 Pour plus d'information contactez Normand Lesieur au (514) 385-8888 ou au info@aqgv.qc.ca
-  **59^e Congrès annuel et Salon forestier 2004 de l'Association forestière des Cantons de l'Est**
Quand et où : 21 au 22 octobre 2004 à Sherbrooke.
 Pour plus d'information contactez Elsa Vaillancourt au (418) 562-2433 ou au elsa@afce.arbre.forêt.org

Les Midis de la foresterie de l'UQAT

**LES MIDIS DE LA FORESTERIE DE L'UQAT
 REPRENDRONT L'AFFICHE LE 1^{ER} OCTOBRE**

**VEUILLEZ NOTER QU'ILS N'AURONT PLUS LIEU LES MARDIS MIDI
 MAIS BIEN LES VENDREDIS**

Pour les personnes qui ne connaissent pas l'activité, il s'agit de vidéoconférences sur différents sujets touchant le domaine forestier et présentées de 12 h à 13 h.

CTRI
 Centre technologique
 des résidus industriels

Guylaine Bois, biol.
 Agente de développement technologique
 341, rue Principale Nord
 Amos (Québec) J9T 2L8
 Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
 Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca
guylaine.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
 votre milieu forestier**

